

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Prix Droits et Libertés 2011
LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE
LA JEUNESSE ANNONCE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

Montréal, le 21 avril 2011 – La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse annonce le début de la période de mise en candidature pour le Prix Droits et Libertés Édition 2011.

« La remise du Prix 2011 revêt une importance particulière cette année puisque nous fêtons les 35 ans de l'entrée en vigueur de la Charte des droits et libertés de la personne », a indiqué le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, monsieur Gaétan Cousineau. « C'est l'occasion de souligner l'avancement des droits de la personne et des droits de la jeunesse au Québec mais aussi d'identifier les défis qu'il reste à relever. »

Décerné depuis 1988, le Prix vise à souligner et à récompenser les réalisations d'une personne, d'un organisme ou d'une institution en matière de défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Le prix est traditionnellement remis à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Afin de souligner leur engagement continu en matière de défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse, la Commission rendra un hommage à tous les précédents lauréats lors de la cérémonie de remise du Prix Droits et Libertés qui aura lieu à Montréal le 8 décembre prochain.

Le Prix a été décerné au cours des cinq dernières années à la Fondation de la tolérance, au Regroupement des organismes Espace du Québec (R.O.E.Q.), à l'honorable Juanita Westmoreland-Traoré de la Cour du Québec, à Laurent McCutcheon de la Fondation Émergence ainsi qu'à André Paradis, un militant des droits de la personne bien connu.

Comment poser sa candidature

Toutes personnes ou organisations qui souhaitent présenter une candidature doivent faire parvenir un dossier complet comprenant un formulaire de mise en candidature, une lettre de présentation ainsi qu'une description de la carrière et des activités exceptionnelles de la personne ou de l'organisation proposée. Le formulaire de mise en candidature est disponible en ligne au www.cdpdj.qc.ca.

Dans une démarche de développement durable, la Commission encourage les candidats à lui faire parvenir le formulaire d'inscription et leur dossier de mise candidature par courriel, sur CD-ROM ou sur clé USB. La Commission continuera toutefois à accepter les dossiers en format papier.

Les dossiers complets de mise en candidature doivent être expédiés ou remis en main propre avant le **1er juillet 2011, 17 heures** à l'adresse suivante :

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
À l'attention de Julie Lajoie
360, rue Saint-Jacques 2^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5
@ : julie.lajoie@cdpdj.qc.ca

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Julie Lajoie au 514 873-5146 ou 1 800 361-6477 poste 230 ou par courriel à l'adresse suivante :
julie.lajoie@cdpdj.qc.ca.